

L'ADIAPH,

Association du secteur médico-social reconnue d'utilité publique et intervenant dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine qui accueille plus de **1400 résidents** dans **38 établissements et services** recrute :

MONITEUR EDUCATEUR (H/F)

CDI à temps complet

Missions :

Sous la responsabilité de la direction du **FAM des Coteaux** situé sur la commune de Verdelais, établissement accueillant des adultes présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme.

Vous aurez pour mission de :

- Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'accueils personnalisés.
- Animer et réguler la vie du groupe afin de susciter une dynamique structurante entre individu et collectif.
- Construire et animer des activités dans les domaines des apprentissages, des loisirs et de la culture, dans et hors de l'institution.
- Œuvrer au développement des potentialités et à la compensation des difficultés des personnes dont il a la charge.
- Favoriser l'autonomie, la promotion des personnes et du groupe en créant des situations et des opportunités d'interaction avec l'environnement social.
- Organiser les temps de vie sur l'unité et veiller à l'organisation générale de l'unité.
- Coordination de l'équipe pluridisciplinaire d'une unité de vie.

Profil recherché :

- Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur exigé,
- Expérience de travail auprès des populations avec TSA souhaitée,
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement,
- Capacité d'écoute, de médiation, d'observation et de travail en équipe, sens de l'organisation, sens des priorités,
- Permis B en cours de validité exigé.

Prise de fonction : 02/11/2022

Spécificité du poste :

- Horaires d'internat,
- 1 Weekend sur 2 travaillé,
- Association soumise à l'obligation vaccinale.

Rémunération : Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe n°3 – Moniteur Educateur en internat – Coefficient de base 421 + 15 points de sujétion soit un salaire mensuel brut de 1813.63 € + reprise d'ancienneté selon expérience justifiée de responsable de maison.

Avantages sociaux :

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants,...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations,...

Candidature à envoyer par mail **avant le 15/10/2022** à Mme. Cécile CAZADE, directrice de l'établissement à l'adresse recrutement@adiaph.fr

Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site www.adiaph.fr